

Deux espèces rudérales nouvelles pour la Flore du Zaïre :

Croton hirtus L'Hérit. (*Euphorbiaceae*)
et *Eupatorium odoratum* L. (*Compositae*)

par

L. Pauwels & H. Breyne (*)

Cette note a pour but d'attirer l'attention sur la forte agressivité de deux espèces rudérales nouvelles dans les environs de Kinshasa.

Croton hirtus L'Hérit., Stirp. Nov. 17 : t. 9 (1784); Fawcett & Rendle, Fl. Jamaica 4 : 285 (1920); Keay in Hutch. & Dalz., Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 1 : 394 (1958).

Cette espèce, originaire d'Amérique tropicale, a été récoltée pour la première fois à Nsiamfumu (anciennement Vista) en février 1959 [*Flamigni* 10 597 (BR) : « plante plutôt rare se rencontrant aux bords des chemins et des routes »]. Aujourd'hui, cette Euphorbiacée est très fréquente le long de la côte zaïroise [*Breyne* 3217 (KIN) ⁽¹⁾].

Nous reprenons ci-après, par ordre chronologique, les récoltes de cette espèce : Luki (Lukula), mars 1964, *Kuasa* 150 (KIN) et *Lemena* 3 (KIN); Campus universitaire (Lemba-Kinshasa), févr. 1965, *Evrard* 6642 (BR), déc. 1965, *Carrington* 138 (BR) et mai 1966, *Breyne* 127 (BR); Kimuisi (Madimba), oct. 1966, *Breyne* 249 (BR); Mvuazi (Mbanza-Ngungu), déc. 1970, *Mukendi* 116 (KIN); Funa (Ngafula), juin 1975, *Pauwels* 5158 (BR); Kizu (Tshela), août 1975, *Breyne* 2633 (BR); observée à Nkai Mbaku (Tshela) en août 1975; Nkieme (Maluku), janv. 1977, *Breyne* 3187 (BR).

Comme le démontre la liste des herbiers, cette espèce est très répandue dans les districts phytogéographiques suivants : Côtier, Mayumbe et Bas-Congo. Pour l'instant, elle n'a pas encore été trou-

(*) L. Pauwels, Université nationale du Zaïre, Département de Biologie, B. P. 220, Kinshasa XI (Zaïre); H. Breyne, Herbarium I. N. E. R. A., B. P. 615, Kinshasa I (Zaïre). — Manuscrit déposé le 24 mai 1978.

⁽¹⁾ Abréviation déjà proposée pour l'herbier de l'Université nationale du Zaïre, Campus de Kinshasa, dans le Bull. Jard. Bot. Nat. Belg. 45 : 235 (1975).

vée dans d'autres régions du Zaïre. En effet, en mars 1978, nous avons recherché en vain cette espèce dans la région de Kikwit. Il est néanmoins certain que l'aire de distribution de cette espèce — qui semble s'arrêter pour l'instant à la rivière Kwango — va s'étendre progressivement vers l'Est. Quoi qu'il en soit, cette espèce rudérale, qui colonise les terrains vagues, le bord des chemins, les champs abandonnés (où elle forme parfois une population pure sur plusieurs mètres carrés) joue un rôle important dans la flore adventice des environs de Kinshasa.

La production abondante de graines, liée à l'absence d'une phénologie bien marquée — floraison et fructification durant toute l'année — contribue, sans doute, à favoriser l'extension de cette espèce. De plus, suivant nos expériences, les graines de *Croton hirtus* présentent une dormance d'environ 5-6 mois. En effet, des graines mises à germer fin août 1975 ont montré un maximum de germination en février-mars 1976. Plus d'un an après le semis, on a enregistré seulement 50 % de réussite. Cependant, une période de sécheresse permet de modifier cette dormance. Ainsi, si 3 mois après le semis, on supprime l'arrosage pendant 3 semaines, on obtient plus de 83 % de réussite dans les 10 jours qui suivent la réhumectation. Ces quelques essais préliminaires sur la germination des graines de cette espèce rudérale semblent indiquer que ces graines peuvent se conserver assez longtemps dans le sol sans perdre leur pouvoir germinatif.

Croton hirtus n'a pas été signalé par J. Léonard au Zaïre [Flore du Congo et du Rwanda-Burundi 8 (1) : 50-84 (1962)]. Pour distinguer *Croton hirtus* des autres *Croton* zaïrois, nous proposons la modification suivante de la clef de détermination (p. 52-53) :

A. Présence de poils écailleux ± découpés à laciniés, avec présence ou non de poils étoilés :

.....

B. Absence de poils écailleux, présence de poils étoilés (au moins sur les parties jeunes), parfois plantes subglabres :

Tige hirsute (au moins la partie supérieure), densément couverte de poils étoilés dont un ou plusieurs rayons sont plus longs et plus ou moins érigés ou réfléchis, les autres rayons plus courts et apprimés; herbe; feuilles serretées, les plus grandes parfois doublement crénelées-serretées, 2,5-7 cm de long, 1-4,5 de large, avec à la base une paire de glandes longuement stipitées; fleurs monoïques, racèmes atteignant 3 cm de long .
..... C. *hirtus*

Tige non hirsute; arbre, arbuste ou liane :

- I. Feuilles entières, 8. *C. dybowskii*
- II. Feuilles finement à nettement serretées-glanduleuses, ...

Eupatorium odoratum L., Syst. Nat., ed. 10, 2 : 1205 (1759); Hepper in Hutch. & Dalz., Fl. W. Trop. Afr., ed. 2, 2 : 285 (1963).

Cette espèce rudérale, originaire de l'Amérique tropicale, a été récoltée pour la première fois au Zaïre en 1975. Elle n'est connue que des environs de Kinshasa : route Menkao à Kingankati (Maluku), mai 1975, *Breyne* 2434 (BR); Funa (Ngafula), juin 1975, *Pauwels* 5389 (BR); Menkao (Maluku), mai 1976, *Breyne* 3003 (BR); L. Pauwels l'a également observée à Kifuma (Kasangulu).

C'est une plante sous-ligneuse avec un développement végétatif important; elle atteint une hauteur de 2,5 m. Elle s'installe très vite dans les champs de manioc sur sol forestier et diminue fortement le rendement de cette culture, qui est déjà menacée par la maladie des cierges.

Actuellement l'aire de distribution de cette espèce est réduite; elle se limite à un rayon d'environ 100 km autour de Kinshasa; à plusieurs reprises, nous l'avons recherchée sans succès à Kisantu, Mvuazi, etc. Si cette espèce occupe une aire très restreinte, elle joue néanmoins un rôle de plus en plus important dans la flore adventice de la région de Kinshasa; rare en 1975, aujourd'hui on la rencontre partout : bords des chemins, champs abandonnés, recrûs forestiers, jardins résidentiels, etc. Nos observations corroborent celles de Miège : « En Côte d'Ivoire a été introduit d'Asie *Eupatorium odoratum*, qui paraît concurrencer *Microglossa volubilis* ⁽²⁾ » (Bull. Jard. Bot. Nat. Belg. 41 : 105. 1971).

La floraison et la fructification de cette Composée s'étalent de mai à octobre. Il n'est pas rare de pouvoir observer, sur un même individu, à la fois des boutons floraux et des fruits mûrs.

Il sera très intéressant de suivre l'extension géographique et l'agressivité de cette nouvelle espèce rudérale, qui a certainement été introduite au Zaïre par le truchement du trafic aérien qui relie Kinshasa à plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

(²) = *Microglossa pyrifolia* (Lam) O. Ktze.